AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES (face à l'Hippodrome)
C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

ANNEXE AU BULLETIN N° 90 — 12 MARS 1968

INFORMATIONS

POIRIER

TAVELURE -

Pour éviter les premières contaminations susceptibles de se produire dès l'apparition d'organes verts (contaminations par conidies essentiellement), effectuer un traitement sur les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C 3 - D. Sur celles à débourrement plus tardif, réaliser ce traitement dès qu'elles parviendront au stade précité.

Utiliser de préférence un produit cuprique.

OIGNON

MOUCHE DE L'OIGNON -

La lutte chimique contre cet insecte peut être réalisée suivant l'une des techniques indiquées ci-après :

1°) - Oignons semés en Mars-Avril

- Enrobage à sec de la semence avec une spécialité en poudre à base de :
  - Diéthion : 60 gr de matière active par kg de semence
  - Trichloronate : 40 gr de matière active par kg de semence
- Traitement du sol avant semis, suivi immédiatement d'un enfouissement léger :

  a) - par pulvérisation, à raison de 10 l de bouillie par are :

  - Diazinon : 80 gr de matière active par are
  - Diéthion : 60 gr de matière active par are
  - Trichloronate : 25 gr de matière active par are

P. 227

.../...

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

b) - par épandage de granulés :

- Diazinon : 80 gr de matière active par are
- Trichloronate : 25 gr de matière active par are

2°) - Oignons repiqués

- Trempage des plants avant repiquage dans une bouillie contenant 50 gr de Diéthion (spécialité en poudre) pour 10 l d'eau. Renouveler assez souvent la préparation, car la concentration en insecticide diminue assez rapidement au cours des trempages successifs. Mettre des gants en caoutchouc lors desmanipulations ainsi qu'en cours de plantation.

- Traitement du sol (comme indiqué au recto)

Chacun de ces traitements assure généralement une protection satisfaisante de la culture. Cependant, dans les zones où la Mouche cause habituellement de graves dégâts, quelques pulvérisations insecticides du feuillage réalisées après le 15 Mai, avec l'un des produits déjà mentionnés, s'avèrent parfois nécessaires pour obtenir une parfaite efficacité.

Pour le choix de la méthode de lutte, tenir compte du fait que le traitement du sol est le plus onéreux et l'enrobage de la semence le plus pratique et le moins coûteux.

CHARBON DE L'OIGNON -

Traiter les graines avec du Thirame, à raison de 80 gr de matière active par kg de semence. Dans le cas d'enrobage mixte insecticide-fongicide, apporter d'abord le Thirame.

SAULE PLEUREUR

ANTHRACNOSE -

Cette maladie provoque des taches sur feuilles et des chancres sur rameaux. Pour lutter contre cette affection, effectuer une pulvérisation à base de Manèbe dès la formation des jeunes feuilles. Prévoir deux autres applications à 15 jours d'intervalle.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.